

# L'analyse de pratique

**Objectifs :** Aider à comprendre dans leur complexité des situations nécessitant des prises de décisions qui ne vont pas de soi.

Proposer une démarche structurante préparant à la prise de décision.

**Matériel :** /

**Déroulement :** Des groupes sont constitués et réunissent chacun un animateur. Celui-ci présente la méthode de travail et ses différentes étapes :

1- l'étape du récit : un participant doit présenter une situation concrète et vécue, actuelle, non-résolue à ce jour, qui pose difficulté ou qui questionne ; Durant sa présentation, il est interdit de l'interrompre.

2- l'étape de la clarification : les autres membres du groupe posent des questions factuelles afin de recueillir plus d'éléments d'information sur la situation vécue. Par ces questions, ils tentent d'obtenir une représentation complète des enjeux et des problèmes liés à la situation qu'ils rendent ainsi intelligible.

3- l'étape d'analyse : les participants échangent sur la situation présentée. Son auteur ne peut intervenir durant ce temps... elle est mise au silence ! Les participants échangent chronologiquement sur 3 points :

- qu'avons-nous compris du problème exposé ? C'est la phase « synthèse-compréhension ».
- quelles sont les causes selon nous du problème ? C'est la phase « mise en hypothèses ».
- quelles pistes d'actions pourrions-nous suggérer ? C'est la phase « propositions ».

4- l'étape des perspectives : la personne ayant présenté la situation réagit à ce qu'elle vient d'entendre. Elle peut dire ce qui l'étonne, ce qui lui permette de voir « plus loin », ce qu'elle entrevoit comme perspectives.

5- Conclusion : un bilan collectif peut être ici réalisé avant que l'animateur ne remercie les participants et lève la séance.

**Commentaires :**

Le rôle de l'animateur est ici très important : il est garant du cadre et des règles énoncées ci-dessus. Il participe de plus aux questionnement, à l'analyse et à la mise en projection.



**Pays de la Loire**